

Image not found or type unknown



Renonciation d'un we de garde

Par **couète**, le **31/05/2010 à 03:07**

Bonjour, rñquels recours ai-je lorsque le papa impose une heure pour venir chercher l'enfant et renonce à son we de garde si je refuse?

Par **kindermaxi**, le **31/05/2010 à 08:26**

Bonjour, rñTout simplement, tant pis pour lui, il renonce à son droit. N'oubliez pas de faire une main courante pour vous protéger au cas où le papa déposerait plainte pour non présentation d'enfant. rñPar contre, rien ne vous empêche d'accepter, si cela est à titre exceptionnel et que vous êtes disponible également à l'heure qu'il propose, bref que cela vous arrange l'un comme l'autre. rñBonne journée.

Par **couète**, le **31/05/2010 à 09:11**

merci de votre conseil